

## Femmes en quête d'habitat

En Belgique, l'article 23 de la Constitution stipule que « chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. Ce droit comprend le droit à un logement décent ». Force est de constater que les crises économiques et sociales se succédant, trouver un logement de qualité et adapté à la vie de chacun.e devient de plus en plus difficile. La part consacrée au loyer ou au remboursement d'un crédit pèse lourd dans le budget familial. Face à la précarité grandissante, le logement devient un facteur d'exclusion supplémentaire pour les citoyen.ne.s fragilisés.e.s. Un logement, ce n'est pas seulement un toit sous lequel dormir, c'est bien plus que ça ...

Si les difficultés d'accès au logement peuvent toucher n'importe qui, à une quelconque étape de la vie, les femmes sont en première ligne cependant, davantage confrontées à la problématique du mal-logement. De ce fait, les Femmes Prévoyantes Socialistes ont mené une campagne « Un toit, mon droit »<sup>2</sup> en 2017 pour dénoncer les difficultés que les femmes vivent et expriment autour de l'accès au logement. Nicolas Bernard, juriste au CRISP, démontre en effet comment<sup>3</sup> la problématique du mal-logement est profondément sexuée, du fait que les femmes sont soumises à un risque de pauvreté plus important que les hommes. Risque expliqué par les discriminations liées au marché du travail, les inégalités salariales et les temps partiels pas forcément choisis, mais aussi par la situation familiale et le cumul des responsabilités domestiques et professionnelles. Comme nous l'avons déjà souligné dans d'autres analyses<sup>4</sup>, ce sont les femmes qui endossent le plus souvent le poids du care (le soin aux autres) et qui restent les plus fragilisées lors de ruptures, maladies, divorces ou décès. En 2010, il y avait 9,3% de familles monoparentales, avec une femme à leur tête pour près de 83% d'entre elles<sup>5</sup>. Environ une mère sur huit vit seule, avec ses enfants. Plus d'une femme monoparentale sur trois connaît un risque de pauvreté<sup>6</sup>. Ces familles monoparentales<sup>7</sup> sont doublement discriminées de par leurs faibles revenus, alors qu'elles auraient souvent besoin, avec plusieurs enfants, de logements plus grands, donc plus chers. Ajoutons encore les aprioris sexistes, lorsque des propriétaires refusent de louer à des femmes seules, et l'âge de la pension qui accentue encore le risque de pauvreté chez les femmes.

---

<sup>1</sup> Chargée de projets chez Corps écrits asbl

<sup>2</sup> <http://www.untoitmondroit.be/#>

<sup>3</sup> Nicolas Bernard, « Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer », in *Courrier hebdomadaire*, n°1970, 2007

<sup>4</sup> <https://www.corps-ecrits.be/themes/care/>

<sup>5</sup> Cf. Julie Gillet, *Un toit, mon droit, douze femmes en colère*<sup>5</sup>, Etude FPS, 2017

<sup>6</sup> Arianne ESTENNE, *Monoparentalité, facteur de pauvreté ?*, Vie féminine, 2011

<sup>7</sup> Pour plus de détails, lire : Philippe MAURAGE, *Monoparentalité et précarité féminine, des facteurs de risques cumulés*, analyse CEFA, 2013

## **Des parcours de femmes, de temps et d'espaces**

Dans le cadre d'un cours de socio-anthropologie de 3<sup>e</sup> année en architecture, Chloé Salembier<sup>8</sup> cherche à faire des liens entre précarité des femmes et accès au logement<sup>9</sup>. A ses étudiant.e.s, elle posa la question suivante : comment répondre aux besoins spécifiques en matière de logement, des femmes monoparentales, avec charge de familles, et des femmes plus âgées ? Pour y répondre, 40 récits de vie ont été réalisés dans le cadre du cours<sup>10</sup> : le récit de vie d'une femme ayant connu ou connaissant des difficultés pour se loger dans son parcours de vie. Les femmes interviewées ont entre 19 et 89 ans, habitent dans la province du Hainaut et dans le Nord de la France, et leurs parcours furent marqués par les grands événements du XXe siècle.

Une ligne du temps commune, imagée, a été dessinée et sa lecture permet de dégager quatre épisodes types : l'enfance où le genre se marque, la réalisation des rêves et des injonctions sociales, la rupture, le projet d'un « lieu à soi ». « L'objectif n'est pas d'enfermer ces femmes dans des parcours stéréotypés, mais de tenter, au contraire, une compréhension de la diversité des trajectoires pour lutter contre les formes de domination dont elles sont la cible à chaque étape de leur parcours résidentiel. »<sup>11</sup>

L'enfance est influencée par les pères : les mères s'occupant du foyer, c'est le parcours des hommes qui déterminent les lieux d'habitation, les modes d'habiter et les mobilités. L'espace domestique est aussi le lieu d'incorporation des inégalités entre hommes et femmes.

Après avoir quitté le foyer familial pour des études, un travail ou une rencontre, vient l'étape des rêves et des injonctions sociales avec l'indépendance financière et aussi la mise en couple. Qui dit couple dit souvent famille et enfant(s). Devenir propriétaires est alors un souhait ou une réponse à l'injonction sociale. L'habitat pavillonnaire est un élément marquant au XXe siècle, dans les régions étudiées en tout cas. Le mode d'habiter se transforme et implique de nouvelles responsabilités, notamment pour les femmes : tâches domestiques plus lourdes, éloignement et isolement de la vie urbaine et sociale, paiement des crédits donc obligations de revenus plus importants. Les femmes arrêtent provisoirement de travailler pour s'occuper de leurs enfants ou de parents malades.

### **Le temps des ruptures**

« Le rapport à l'habitat s'exprime par un sentiment contradictoire. A la fois, les femmes ont le sentiment de réaliser un rêve : fonder une famille, devenir propriétaire, avoir un chez-soi,

---

<sup>8</sup> Anthropologue, enseignante et chercheure à la faculté d'architecture LOCI (UCL)

<sup>9</sup> Une intervention de Chloé Salembier a eu lieu le 11 octobre 2018 lors des journées d'étude organisées par l'Université des Femmes, la faculté d'Architecture (LOCI) de l'UCL, l'asbl Angela.D et le CLTB.

<sup>10</sup> Cf. Chloé Salembier, « *De la petite maison dans la prairie aux marchands de sommeil* », 40 récits de femmes pour analyser les ruptures, besoins et modes de débrouille face à l'inégalité de l'accès au logement.

<sup>11</sup> Cf. Chloé Salembier, op.cit.

améliorer ses conditions de vie et son habitat, tout en étant complètement débordées par le poids des responsabilités familiales. Dans de nombreux cas, ces contradictions produisent des pressions sur la famille nucléaire et peuvent éventuellement créer toute une série de ruptures dans leurs parcours. »<sup>12</sup>

Les ruptures peuvent apparaître à différents moments de leur vie et sont liées à des événements : divorce, maladie, accident, décès, faillite, licenciement, migration, guerre, endettement, catastrophe naturelle, prison. Vulnérables aux situations de crise et exposées aux difficultés, les femmes sont en première ligne puisqu'elles assument une grande partie des responsabilités familiales. Ces ruptures se marquent dans leurs parcours résidentiels.

Les femmes sont amenées à devoir trouver un logement, pour elles et leurs enfants, et parfois pour d'autres membres de la famille dont elles ont la charge. Notamment en cas de divorce, c'est plus souvent elles qui quittent le logement conjugal. Elles se confrontent à une même difficulté, trouver un logement avec une double contrainte : celle de l'urgence et du prix bas. « Dans de nombreux cas, les récits montrent que le pavillonnaire peut se transformer en rêve qui exclut les femmes (...) bien loin du bonheur promis par des images produites par la société de consommation pour vendre de l'immobilier. »<sup>13</sup> Le mode d'habiter en ville par contre s'adapte mieux aux ruptures, les logements pouvant se transformer plus facilement (cohabitation, kots, etc.).

« Pour remonter la pente face aux ruptures, un lieu sécurisé est la première étape vers l'autonomie, la reconstruction de soi et l'intégration sociale. »<sup>14</sup> Face aux nombreuses discriminations, les femmes mettent alors en place des formes de « résistances » : le squat, la colocation, la falsification de documents administratifs, le recours à des services sociaux, le retour vers le foyer parental, recommencer des études, un prêt de la famille, faire appel aux enfants devenus grands, le rapprochement d'un environnement connu, le recours aux réseaux amicaux et familiaux, le recours à la présence d'hommes pour se crédibiliser auprès des propriétaires ou de bailleurs sociaux, etc.

### **De la chambre à la ville**

Les logements conçus depuis ces dernières décennies se basent sur des références normatives largement inspirées du système patriarcal et néo-libéral sans tenir compte des complexités des parcours de vie et des réalités vécues par la plupart des familles.

Les villes et les espaces de vie, publics ou privés, ont été pensés le plus souvent par des hommes. Comment les femmes vivent-elles et s'organisent-elles par rapport aux contraintes dans ces espaces ? Chloé Salembier souligne que la littérature féministe des questions spatiales converge vers l'idée de décrire les pratiques quotidiennes, les réalités vécues par les femmes pour intégrer à la conception spatiale leurs exigences et leurs besoins, en tenant

---

<sup>12</sup> Cf. Chloé Salembier, op.cit.

<sup>13</sup> Cf. Chloé Salembier, op.cit.

<sup>14</sup> Cf. Chloé Salembier, op.cit.

compte des inégalités et des formes de domination actuelle. Les marches exploratoires<sup>15</sup> organisées par Garance à Bruxelles<sup>16</sup>, à Namur<sup>17</sup>, et bientôt à Louvain-la-Neuve<sup>18</sup>, sont un exemple d'outil participatif de référence dans l'aménagement du territoire. Elles permettent à un groupe de femmes de prendre un temps d'observation, de constater des aménagements inadéquats ou insécurisants et de proposer des améliorations, des adaptations ou des réaménagements dans les espaces publics.

Chloé Salembier relève également dans les récits les besoins que les femmes expriment pour se construire un « lieu à soi », comme le préconisait déjà Virginia Woolf<sup>19</sup> au début du XXe siècle. L'autonomie pour une femme s'acquiert entre autre par la possession d'un espace propre à soi. Dans quelle mesure la production de logements incluant la dimension du genre peut être émancipateur pour elles ? Il est important de penser à des espaces mixtes et égalitaires à plusieurs échelles spatiales et de penser la transversalité de l'habitat : de la chambre à la ville.

Quelle forme peut prendre alors un logement correspondant aux besoins des femmes ? Quel rôle peut avoir un architecte pour construire un espace de vie égalitaire à toutes les échelles ? Comment produire du logement correspondant davantage aux trajectoires multidirectionnelles et aux transformations ? Comment un logement peut-il s'adapter aux différentes étapes de la vie, à un équilibre entre le réseau social et local et l'espace domestique ? Chloé Salembier ose amorcer le dessin d'espaces de vie répondant davantage aux besoins des femmes pour lutter contre les inégalités.

Les besoins des femmes révélés au fil des récits sont : se sentir en sécurité, pouvoir recevoir sa famille et ses amis, laisser un bien à ses enfants, être proche des commerces, acheter son propre logement, garder ses souvenirs, avoir son intimité seule ou avec son conjoint, ne pas être une charge pour ses enfants, pouvoir accueillir ses enfants, être au calme, profiter d'un espace extérieur de nature, profiter de la lumière et être capable de prendre en charge le quotidien...

« L'autonomie, l'hospitalité, la sérénité, l'intimité, sont autant de facteurs qui semblent dessiner les formes d'un habitat féministe répondant aux inégalités vécues par les femmes d'aujourd'hui. »<sup>20</sup>

Des personnes et des collectifs à Bruxelles, à Vienne, à Barcelone et à Montreuil posent les jalons d'une architecture égalitaire qui tient compte de la dimension du genre. Leurs

---

<sup>15</sup> <http://www.garance.be/spip.php?article650>

<sup>16</sup> Pour plus d'infos : <http://www.garance.be/docs/12EspacepublicgenreFR.pdf> ;  
[http://www.garance.be/IMG/pdf/rapport\\_marolles.pdf](http://www.garance.be/IMG/pdf/rapport_marolles.pdf)

<sup>17</sup> Pour plus d'infos : <http://www.garance.be/docs/17Namuraufildesmarches.pdf>

<sup>18</sup> En 2019-2020 en collaboration avec Corps écrits.

<sup>19</sup> Virginia Woolf, *Une chambre à soi*, 2001 (1929). Marie Darrieussecq a modifié le titre dans sa récente traduction : *Un lieu à soi*, Denoël, 2016.

<sup>20</sup> Cf. Chloé Salembier, op.cit.

témoignages sont repris dans une autre analyse : *Femmes et habitats collectifs : des exemples européens*<sup>21</sup>.

**Pour aller plus loin :**

Mona Chollet, *Chez soi, Une odyssée de l'espace domestique*, La Découverte, Paris, 2015

Une nouvelle association à soutenir : Angela.D – Association Novatrice pour Gérer Ensemble le Logement et Agir Durablement - <https://angela-d.be/>

Petit reportage de Archi Urbain : <http://www.archiurbain.be/?p=6622>



Corps écrits, Garance, L'Angela Kap, la Maison Arc-en-ciel BW, et d'autres s'associent en 2019 pour mener des marches exploratoires sur la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Une **marche exploratoire**, kesako ?

**Observer** ensemble, entre femmes ou entre LGBT ou en mixité choisie, un lieu public connu, fréquenté par le groupe.

**Exprimer** comment on s'y sent, comment on s'y déplace et pourquoi.

**Donner son avis** sur l'aménagement de cet espace public, ce qui pourrait y être amélioré en terme de mobilité, de convivialité, de partage de l'espace ...

Envie de participer ? De regrouper des copines, des voisines ? Contactez-nous !

[lara.lalman@corps-ecrits.be](mailto:lara.lalman@corps-ecrits.be) - 010.47.28.61

---

<sup>21</sup> Corps écrits, 2018